

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juillet 2023

ACCÉLÉRATION DE LA RECONSTRUCTION ET DE LA RÉFECTION DES BÂTIMENTS
DÉGRADÉS OU DÉTRUITS AU COURS DES VIOLENCES URBAINES SURVENUES DU 27
JUN AU 5 JUILLET 2023 - (N° 1537)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 107

présenté par

Mme Trouvé, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani,
M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit,
M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel,
M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi,
Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté,
M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall,
Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument,
Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi,
Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal,
M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul,
M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel,
M. Vannier et M. Walter

ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 4, insérer l'alinéa suivant :

« I *bis*. – Les opérations de réhabilitation et de reconstruction à l'identique ou modifiées doivent dans tous les cas intégrer, lorsque c'est pertinent, la mise en conformité avec les normes d'accessibilité applicables aux établissements recevant du public neufs et existants, respectivement, selon le contexte. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit par cet amendement de saisir l'opportunité offerte par les travaux qui devront être engagés pour introduire, aussi fréquemment que possible, les normes les plus exigeantes s'agissant de l'accueil des publics en situation de handicap et à mobilité réduite. Rappelons qu'aujourd'hui, la moitié des établissements recevant du public (ERP) sont engagés dans une démarche d'accessibilité conformément à la loi de 2005. A Paris, 40 % des 60 000 ERP n'ont effectué aucune démarche.